

Ecole Publique Saint-Maudet

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

Le conseil d'école s'est réuni mardi 7 novembre de 18h à 19h30 à l'école St Maudet dans la classe de cycle 3.

A l'ordre du jour :

- Présentation et rôle du conseil d'école.
- Rentrée : équipe pédagogique et éducative et effectifs des classes
- Relecture et vote du règlement intérieur de l'école.
- Les évaluations de CP
- Projets d'école et de classes.
- La sécurité dans l'école : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Présents :

- Les professeurs des écoles : Nathalie Harscoët (cycle 3), Vincent RIBALET (cycle 2 et directeur), Simon Roygnan (cycle 2 bilingue), Pauline Furic et Corentin Paillusson (cycle 1), Yannick Souffez et Carole Dufieux-Dauphin (cycle 1 bilingue)
- Mme Lydie Cadet adjointe du maire aux affaires scolaires et à la jeunesse, Morgane Fauque, Jacques Juloux, maire
- Les représentants des parents d'élèves : David Missiaen, Monelle Praget, Delphine Burel, Maud Naour, Elsa Leconte, Catherine Pann
- Sophie Jégou, Atsem

Excusés :

- Mme Decemme, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Cutulic DDEN
- Gilliane Desprez
- Virgine Marrec
- Gwenaëlle Favennec
- Aline Dussenne

- **Présentation et rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école est un lieu d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative. Il est constitué pour une année scolaire. Il est présidé par le Directeur et il réunit tous les partenaires de l'école : Inspecteur de l'Education Nationale, enseignants, représentants de la Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale. Toute personne pouvant apporter un avis éclairé peut se voir également invitée.

Tous les problèmes de la vie de l'école y sont évoqués : le règlement intérieur, les rythmes scolaires, le restaurant scolaire, la garderie, la santé, l'hygiène et la sécurité dans l'école, toutes questions portant sur le bien-être des enfants à l'école.

Les relations entre les membres de la communauté éducative doivent être courtoises et respectueuses de chacun.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

- **Présentation de l'équipe pédagogique**

A l'équipe enseignante présente, se rajoute Mme Caroline Dagorn qui assure la décharge de direction de Vincent RIBALET le jeudi et un mercredi par mois.

- Classe maternelle bilingue 14 élèves, 2 élèves inscrits.
- Classe maternelle 16 élèves, 1 élève inscrit.
- Classe de cycle 2, 18 élèves
- Classe de cycle 2 bilingue, 13 élèves
- Classe de cycle 3, 19 élèves

TOTAL : 79 élèves présents, 82 inscrits.

Personnel municipal : Sophie Jégou, Maïwenn Le Guyader, Gaëlle Le Bloa, Clothilde Paul et Gisèle Noc.

- **Lecture et approbation du règlement intérieur de l'école.**

Modification de l'article 1.

« Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et dont les parents sont pas présents à la sortie des classes seront confiés au personnel municipal dans le cadre des activités périscolaires (cantine, ateliers, garderie). »

La référence à la charte informatique est supprimée dans l'article 17.

Le règlement intérieur modifié est approuvé par le conseil d'école.

- **Les évaluations de CP**

Des évaluations diagnostiques ont eu lieu mi-septembre. Les résultats sont très satisfaisants et sont le signe d'un haut niveau d'ensemble et de la qualité du travail de préparation effectué en maternelle.

L'équipe enseignante a fait le choix de ne pas transmettre les résultats individuels aux familles pour que ce ne soit pas établi un classement qui n'aurait aucun sens mais sur demande, ils peuvent être communiqués et commentés par l'enseignant.

- **Les projets des classes :**

- **Projets communs**

Projets numériques

Le site internet de l'école sera opérationnel début décembre. Il servira d'outil de communication avec les familles et les élèves seront étroitement associés à la rédaction et à la diffusion des contenus.

Le LSU (par trimestre) est numérique et sera complété par des rencontres individuelles. L'usage des TNI sera renforcé par une formation des enseignants à leur utilisation. Des boites mail ont été créées pour les classes.

Projets arts, culture et patrimoine

Projet chorale inter-écoles.

Projet théâtre (Très-Tôt Théâtre à Quimper)

Cin'école (3 séances pour tous les cycles)

Dis-moi ton livre et rêves d'océan.

Projets EPS et éducation civique

Projet piscine GS-CE2 de septembre à décembre

Cross de la solidarité au Manoir de Kernault

Autres projets interclasse

EPS en commun pour les classes de cycle 2 (salle de sport)

Classe de découverte cycle 2

- Projets de classe (liste non exhaustive)

Cycle 3 : Projet voile au Pouldu.

Les CM2 se rendront au collège (travail en commun sur DMTL, mathématiques, EPS).

Cycle 1: travail sur le pain (visite d'une boulangerie à Riec, du moulin de Kercousquet...).

Projet de jardin pédagogique dans la cour.

Cycle 2 bilingue : spectacle de marionnettes, liaisons avec d'autres filières bilingues, séance de cinéma en breton.

Cycle 1 bilingue : spectacle de marionnettes, cinéma en breton, fête de la musique à Brigneau.

• La sécurité dans et autour de l'école

- Exercice incendie : L'exercice s'est déroulé de manière satisfaisante.

- Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : Exercice effectué fin octobre.

Exercice anti-intrusion. Principe : créer une culture de la sécurité chez les élèves. En maternelle, le dispositif est présenté de manière ludique. Point de vigilance : le signal sonore (il faudrait recourir préférentiellement à la corne de brume). Un nouveau PPMS va être rédigé en concertation avec les services de gendarmerie et la municipalité. Un exercice confinement aura lieu durant l'année.

- Stationnement: en raison des travaux, une vigilance s'impose. Remarque : les terrains voisins vont être achetés par la municipalité. La question de la sécurité des piétons le long de la départementale est évoquée et va être étudiée par la municipalité.

- Rythmes scolaires :

Il n'y aura pas de changement cette année.

Intervention de M. J. Juloux (Maire) : Pour les années suivantes, les financements des TAP seraient pérennisés. Des aménagements seraient envisageables pour améliorer le dispositif. La mairie a fixé un calendrier et établi un premier diagnostic en interne qui servira de base aux consultations ultérieures qui auront lieu à partir du deuxième trimestre.

- Questions annexes

Le nom de l'école : M. Juloux rappelle les motifs de la proposition faite par la municipalité et redit qu'il n'a jamais été question d'imposer cette proposition aux usagers. L'école conserve donc son nom d'usage, école publique de Saint-Maudet.

Rappel du nouveau calendrier des vacances scolaires.

Le directeur
Vincent RIBALET



Le secrétaire
Yannick Souffez

